

pistoles à un Italien, pour exécuter ce noir complot, & que c'est ce même Italien qui l'est venu déceler.

Comme le Parlement se doit assembler au commencement de Décembre, les Toris ne négligent rien, afin d'avancer leurs intérêts. Pour cet effet, ils font des Assemblées dans la Campagne, pour concerter les moyens de gagner la supériorité sur le présent Ministère.

La nuit du Samedi au Dimanche dernier, quelques mal affectionnez répandirent jusques dans le Palais de St James & à Hamptoncourt, deux Libelles; l'un sous le titre, *Avis à l'Armée & au Peuple d'Angleterre*, qui contient en substance, que si on veut vivre en paix dans ce Royaume, il faut nécessairement appeler le véritable héritier de la Couronne & le mettre sur le Trône. L'autre est intitulé, *Avis à M. Robert Walpole*, par lequel l'Auteur prétend prouver que le Roy Georges a contrevenu à l'Acte qui établit la succession à la Couronne dans la ligne protestante; & qu'il a même agi contre le serment qu'il fit à son couronnement &c. Il ne faut pas douter que si on découvre les Auteurs de ces Ecris se-

ditieux, on ne les punisse selon toute la rigueur des Loix.

On appréhende que les Rebellès qui se sont retirez dans les Montagnes d'Ecosse, ne fassent des irruptions dans le plat-Pays. On craint même que d'autres Mécontents ne s'y joignent & n'excitent une nouvelle Rebellion. Le Roy a donné ordre au Comte de Sutherland & au Lord Lorat, de se rendre incessamment en Ecosse ; afin de prévenir leurs pernicious desseins en faisant marcher les Troupes & les Milices contre eux, & en mettant en œuvre tout ce qu'ils jugeront nécessaire pour éviter ce malheur : Mais on croit que ces Seigneurs rencontreront de grandes difficultez, & qu'il sera comme impossible, de les réduire, à cause qu'ils occupent des Montagnes inaccessibles.

Il y a quelques jours que le Baron Shader Allemand, presenta un Mémoire au Roy à Hamptoncourt, dans lequel il accusoit le Comte de Bradbourg qu'on dit être un Moine françois défrôqué, d'avoir parlé avec beaucoup de mépris de S. M. jusqu'à l'avoir appellé un Prince de deux liards. Le Roy ayant examiné ce Mémoire fit

venir l'un & l'autre en sa présence pour les interroger. •

Le Baron soutint que son accusation étoit véritable, & que pour la vérifier, S. M. n'avoit qu'à considérer la marque, qui étoit gravée sur le front du Comte; que c'étoit lui-même qui la lui avoit imprimée par un coup de chandelier; parce qu'il n'avoit pu souffrir les discours scandaleux que celui-ci tenoit de S. M. Le Comte aiant été obligé d'en convenir, S. M. s'est contentée d'ordonner à cet Imprudent de ne plus se présenter à l'avenir devant lui, le Roy lui ayant fait souvent l'honneur de le faire manger à sa Table; & pour le Baron, il le pria de ne plus parler de cette affaire.



ÉPI TRE DE M. MICHEL

A M. D E . . .

POUR LE DETOURNER DE LA SATYRE.

*V. Is Ennemi de tous. Rimeur glacé,
Par qui j'ai vu de leur froide manie
Plus d'un Tableau fidèlement tracé;*

Gentil Ami, de qui l'heureux génie
 Peut espérer d'être un jour remplacé,
 Sur le Parnasse aux fonctions utiles
 De feu Boileau; quand cet Auteur prisé
 Pour la Raison, d'un chaud zele embrasé,
 Vilipendoit tous ces Ecrits fertiles,
 Où le bon sens se voit martyrisé.
 Je vous écris, non que j'aye à vous rendre
 Vos Complimens, & cet amas sucré
 De doux propos dont m'avez soupoû-
 dré.

A tel retour, j'à ne devez prétendre;
 Puisqu'entre nous regne sincérité,
 Comme savez; & s'il vous plaît, Beau-
 fire,

Vous suffira ce qu'elle m'a fait dire
 En petits Vers par-où j'ai débuté:

Qu'ainsi ne soit: Naïve vérité
 Toujours me plût, & fidèle à son culte,
 Son Oracle est le seul que je consulte.

Quand de rimer par fois je suis tenté,
 Non moins que moi d'elle seule enchanté,
 Vous dédaignez la souplesse frivole
 Des vains Flateurs; & pour être écouté,
 Il ne faut pas qu'un Ami vous cajole:
 Si qu'avec vous, on peut impunément
 Risquer censure & libre sentiment:
 Tout au rebours de cette Secte habile
 Qui se croyant la vûie assez subtile,

Pour pénétrer dans l'objet le plus fin,
 N'eut onc besoin des yeux de son voisin.
 Que tels Docteurs ayent vidé leur
 cervelle

De quelque écrit qui s'en fit arracher ;
 Vous les verrez tous prêts à se fâcher,
 Au moindre endroit de la Pièce nouvelle,
 Où vôtre timé osera s'attacher :
 Vainement donc vôtre main les harcelle
 Par traits fréquens ; vainement pretent-
 elle

Les corriger à force de mépris
 Et me déplaît, s'il faut que je le dise,
 Que vous soyez si fortement épris
 Du faux honneur de punir leur sotise.
 Loin de vouloir contr'eux nous signaler,
 Tâchons sans plus de ne point ressembler
 A telle Race ; & contens qu'on nous loüe,
 Laissons crier un Corbeau qui s'envoüe :
 Mais, qui pensant mieux chanter qu'A-
 pollon,

Veut croasser dans son sacré Vallon ;
 Et que me fait à moi qu'un Fât écrive,
 Malgré Minerve, & que Phœbus le pri-
 ve

De ses Lauriers ? Que m'importe après tout
 Que dans ses Vers cet aveugle se mire ?
 Pourquoi vouloir que mon secours eti re
 De son erreur ; souffrons - là jusqu'au
 bout ;

Et par pitié, permettons qu'il s'admire
 Sans me charger, cruel Desenchanteur,
 De lui ravir un plaisir séducteur ;
 Le seul peut-être, auquel il soit sensible :
 Pour tel Malade il n'est remède aucun
 Dessous les Cieux, dont l'effet soit plausible :

Soyez sincère ou flatteur, c'est tout un,
 Dès qu'une fois un Auteur sans mérite,
 S'est prévenu qu'on devoit l'admirer,
 Quiconque veut lui parler vrai, l'irrite ;
 Et l'on ne gagne à vouloir l'éclairer,
 Qu'un sot mépris, une haine intraitable
 De peu d'effet ; mais toujours redoutable.
 Je crains fort peu, direz-vous, leurs transports

Et ma raison se fait à les poursuivre
 Certain plaisir dont la douceur l'enyvre,
 Et qui n'engage à braver leurs efforts,
 Où sont les traits dont ils peuvent m'atteindre :

Au demeurant je ne puis me contraindre ;
 Un sot m'aigrit & me met en humeur ;
 A ses dépens il faut que je m'égaye,
 Dès qu'il paroît, je le marque à ma craye,
 Et je me livre . . . Ouy, je connois l'ardeur,

Qui sur ce point vous emporte à médire ;
 En vous reluit cet esprit pétulant ;

Qui

*Qui dans un cœur fait germer la Satyre ;
 Mais cet esprit , infortuné Talent ,
 De tous les dons que nous fait la Nature ,
 Est le seul Don indigne de nos vœux ,
 Et qu'il sied bien de laisser sans culture.*

*Que j'aime à voir un Auteur généreux
 De tout bon mot fuir l'appas dangereux !
 Ne se permettre en sa Verve prudente
 Aucun écart d'une bile mordante ;
 D'un trait malin mépriser le succès ,
 Vivre sans fiel & libre des accès
 Qui font haïr une Muse impudente
 De la Satyre ignorer les excès.*

*Tous ces discours , dites-vous , sont fort
 sages ;*

*Mais toutesfois, on vit dans tous les âges ,
 En dépit d'eux , s'armer de grands Auteurs
 Du mauvais goût ardents Inquisiteurs ,
 Et d'Apollon embrassant la vengeance ,
 Persécuter la rimailleuse engeance :*

*Et , dites-moi , si ces rares Esprits ,
 Si Juvenal , Despreaux, Perse, Horace ,
 A cette engeance eussent fait plus de grâce.
 Nous serions donc frustrés de leurs
 Ecrits*

*Oh, quel malheur pour les Races futures ?
 Quand moins farcis d'orgueilleuses Cen-
 sures ,*

On les verroit réduits aux autres traits

Octobre 1717

N

Qui font honneur à leur Muse Critique ;
 Mais vous enfin, dont la Verve Caustique
 De sa malice a fait d'heureux essais ,
 Et qui déjà fier de cet avantage ,
 De Despreaux convoités l'Heritage :
 Vous qui pensés que draper sans quartier,
 Un pauvre Auteur est un si beau métier :
 Interrogés nos Maîtres en Satyre ,
 Ces Professeurs du grand Art de médire,
 Vous avouèront le malheur de leur choix ;
 Ils vous diront qu'au bout de la Carrière ,
 Tentés cent fois de marcher en arriere ,
 Ils ont eux-mêmes abhorré leurs exploits
 Et détesté les fruits de leur étude ;
 Que devenus malins par habitude
 Leur main souvent lâcha d'injustes traits
 Et que par eux la Raison offensée
 Sur le Rapport de l'équité blessée
 Plus d'une fois fit casser leurs Arrêts ;
 Ils vous diront que le digne salaire ,
 Que remporta leur Muse arbitraire ,
 Fut de n'avoir, entourés d'Ennemis ,
 Nul Partisan, nuls sincères amis,
 C'est le destin de quiconque se monte
 Sur ces Auteurs ; & mon Sermon ne roule
 Que sur ce point, le plus digne de tous
 D'être pesé : Non, ce n'est point l'estime
 Du grand esprit, Partage légitime ,
 Qui de nos biens doit faire le plus doux ,

Et le Sçavoir fut-il plus vaste en vous ;
 Eussiez-vous fait une moisson plus grande
 Que Scaliger ou Pic de la Mirande ;
 Votre génie eût-il l'heureux pouvoir,
 Avec le goût d'accorder le sçavoir ;
 Si pour avertir ne facheux, insensible,
 L'injuste orgueil vous rend inaccessible ;
 Si votre cœur ne peut être soumis
 Au jong charmant d'une amitié sincère ;
 Si peu touché de se voir sans amis,
 Il ne connoît ni l'Art si nécessaire
 De les garder, ni le secret d'en faire :
 Vous n'êtes rien qu'un vil Monstre, &
 pour moy

Votre mérite est hors de bas-aloy.

Dans le commerce indigne de paroître
 Avec le cœur qui devoit ne point naître,
 Ne vivés pas plus long-tems sous nos yeux ;
 Au fond des bois, nouvel Anachorette,
 Parmi les Ours cherchez une retraite ;
 Digne héritier de nos premiers Ayeux,
 Aussi farouche & plus criminel qu'eux,
 Ou bien semblable à ce hideux Cynique,
 Fleau des siens & l'horreur de l'Attique,
 Dans un Tonneau retranché jusqu'au
 dents.

Delà, s'il faut, aboyés les Passants.

Mais finissons, j'aperçois votre Muse
 Rire des soins où la moienne s'amuse.

Nij

Et n'oposer en guise de raison,
 Que son penchant à ma longue Oraison.
 Eh bien allez ? Sans crainte de l'orage,
 Embarquez vous & bravez le naufrage ?
 De votre course, inutile témoin,
 A vos périls j'assisterai de loin ;
 Et ne pouvant par l'exemple d'un autre,
 Vous retenir contre un penchant trop doux,
 Mes yeux vengés verons au moins le vôtre,
 Servir aux gens plus dociles que vous :
 Vous m'allez dire & c'est votre réponse,
 Qu'ici j'ai tort de vous entretenir
 De mes frayeurs, & que je vous annonce
 Un peu trop tôt une douleur à venir :
 Vous prétendez embrasser la Satyre,
 Estre à l'abri des maux qu'elle s'attire ;
 Et par prudence évitant tout écueil
 De préjugés, d'injustice, & d'orgueil,
 Bien moins Censeur d'autrui que de vous-
 même,
 Vous vous ferés, un important Système,
 De ne jamais donner prise au Bétail
 Dont vous aurez blasonné le travail,
 De n'attaquer dans les écrits des autres
 Que des travers incônus dans les vôtres.
 Soit à ce prix : Je vous livre les fots,
 De leurs chifons, nettoyés le Parnasse ;
 Bien entendu que vos traits feront grace
 A leur personne, en blâmant leurs dé-
 faus.

Le Dieu des Vers, dont les regards pro-
pices

De votre veine ont haïé les premices,
Et les neuf Sœurs à qui plaît votre encens,
Vont présider à vos travaux naissans :
Plus glorieux pourtant, si ma doctrine
Mettant un frein à votre humeur cha-
grina,

Vous fait choisir, en changeant de Métier,
Un autre champ où cueillir du Laurier.



Le mot de la première Enigme du
mois passé, étoit le *Miroir*, & celui
de la seconde le *Z*.

ENIGMES.

LE Sexe dont je suis, qui doit me re-
vêtir, *H. M. T. T. A.*

Ne m'habille avec soin que pour me dévê-
tir ;

Et celle à qui je fais le mieux gagner sa
vie,

Semble me dépouiller avec le plus d'en-
vie,

Cependant, ce qui sert, on pour le vête-
ment,

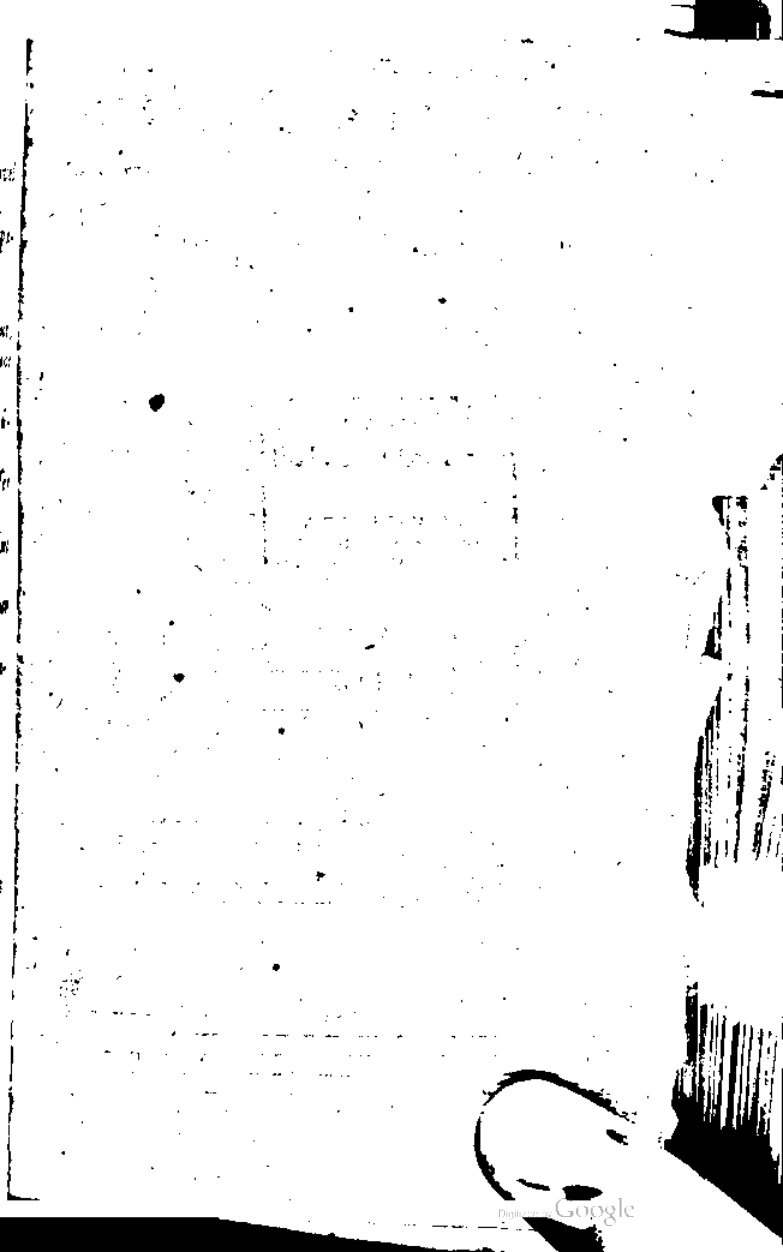
N iij

La parure ou l'ameublement,
 Par moi dans l'origine a pris un nouvel
 Etre,
 Et ne serait sans moi, ce qu'on le voit pa-
 roître

Sous le plus pompeux ornement.
 Dès que l'apas du gain m'a mis toute nue,
 Mon corps aride, sec, long, tout d'une
 venue,
 Abandonné pour lors, sans supost ni fol-
 tiens,
 N'est propre qu'à brûler, ou qu'à chasser
 les chiens.
 Si d'un Heros jadis, je fus l'amusement
 Dans un tendre déguisement,
 Il avoit ses raisons : ~~Et~~ raimons c'estoit pour
 causes,
 Qui firent faire aux Dieux pires méta-
 morphoses

AUTRE.

M On nom est un mot ruineux
 Au malheureux ;
 A propos prononcé, mon nom fait des
 Conquêtes.
 Je porte un Etui de poil ras ;
 J'ai plus de têtes que de bras :
 Mais, j'ai plus de mains que de têtes.



Octobre 1717



Papil - lon qui dans ces - ce



fleur: formes des vœux, J'air



ge. Mais à fin



-vie, Non, non, non, non à Je



fais les plaisirs Je fais la



vi: e



CHANSON.

P Apillon, qui dans ce Bucage
 Inconstant, autant qu'amoureux,
 Pour chaque fleur formes des vœux,
 J'admire ton humeur volage.
 Mais à ta folle liberté
 Mon cœur ne porte point d'envie :
 Non non, de ma captivité
 Je fais les plaisirs de ma vie.



JOURNAL DE PARIS.

LE 29 du passé, le Roy donna à
 M. le Comte d'Assy Capitaine aux
 Gardes, le Gouvernement de la Cita-
 delle de Besançon, vaquant par la mort
 de M. le Comte de Moncaut Lieu-
 tenant Général des Armées du Roy.

M. le Duc de S. Simon a acheté les 2.
 Régiments de S. Aignan & de Ville-
 preux Cavalerie, pour ses deux fils aînez.

M. Chauvelin de Beauséjour Inten-

N. 113

dant de Tours, passe à l'Intendance de Bordeaux, à la place de M. de Courson; & M. d'Ormesson de Cheré va relever M. de Guerchois Intendant de Besançon, qui revient à la Cour, pour y faire les fonctions de la Charge de Conseiller d'Etat.

Le premier Octobre, M. Vivant Curé de S. Méry, qui avoit esté autrefois fort attaché à M. le Cardinal de Noailles, & qui l'avoit accompagné dans son voyage de Rome, a resigné sa Cure à M. l'Abbé Metra son Neveu; sous-Chancelier de l'Université. Il est parti pour Strasbourg, où il sera Grand Vicairé de M. le Cardinal de Rohan.

Le 2. M. d'Iberville qui a residé en Angleterre, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de France, & qui s'y est acquis par ses belles qualitez, un applaudissement général de la Cour & de la Nation, est arrivé à Paris, où il a été favorablement reçu du Roy & de Monseigneur le Duc Regent.

Monsieur le Duc est depuis peu grand Maistre des Mines & Minières de France; c'est une Charge qui avoit été possédée par feu M. le Marquis de Blainville.

Depuis l'Élection d'un nouveau Syndic, qui est M. le Curé de Saint Innocent, tout est tranquile dans la Faculté de Theologie, à laquelle Monseigneur le Duc Regent a laissé une entière liberré.

Le 9. le feu prit par accident sur les 11 heures du soir, dans le bâtiment de l'Orangerie qui est au bout du Jardin des Tuilleries. La sentinelle ne pouvant pas quitter son poste, tira un coup de fusil pour avvertir la Garde qui s'y rendit sur le champ. On détacha beaucoup de Suisses, qui joints aux Capucins accourus au secours, empêcherent que tout le bâtiment ne fut réduit en cendre, dont une partie a été seulement consumée avec beaucoup de meubles. Les Orangers en ont été fort endommagés. Le Roy a promis une gratification aux P. C. en faveur de leur zèle & des services qu'ils y ont rendu.

Le 10, on publia la Déclaration du Roy, qui suspend toutes les disputes, contestations & differens qui se sont formez dans le Royaume, à l'occasion de la Constitution de N. S. P. le Pape, contre le Livre des Réflexions Morales sur le Nouveau Testament.

Nous avions dessein d'en donner un Extrait; mais, l'importance de la Matière nous a déterminé à l'insérer dans son entier.

L OUIS par la Grace de Dieu Roy de France & de Navarre: A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. Le feu Roy nostre très honoré Seigneur & Bifayeul, Nous ayant laissé ce Royaume dans une heureuse Paix avec toutes les Puissances de l'Europe, Nous n'avons eu qu'à suivre & à affermir ce dernier ouvrage de sa profonde sagesse; mais, Nous ne remplirions qu'imparfaitement les devoirs de la Royauté, si Nous ne travaillions avec autant d'attention à rétablir une autre espee de Paix, non moins importante pour le bonheur & la tranquillité des Peuples soumis à nostre domination, en appai-

tant ces troubles intérieurs dont le Clergé de nostre Royaume est agité au sujet de la Bulle donnée par N. S. P. le Pape, contre le livre intitulé *Réflexions Morales sur le nouveau Testament*. Les disputes qui se sont élevées à l'occasion de cette Bulle, estoient nées avant nôtre avènement à la Couronne; & depuis que Nous y sommes parvenus, Nous n'avons cessé d'employer différens moyens pour les terminer, par l'avis & par les soins infatigables de nostre très cher & très aimé Oncle le Duc d'Orléans Regent de nostre Royaume. Mais, l'expérience Nous montre que le plus grand obstacle au succès de ces moyens, est d'un côté, la continuation des disputes, & de l'autre, la licence de ces écrits & libelles sans nombre, qu'il semble que l'esprit de discorde ait dicté, où l'on voit des Ecrivains passionnez s'ériger par différens motifs en censeurs de la conduite des Evêques, attaquer les Maximes les plus inviolables de ce Royaume, ou porter leur témérité jusqu'à répandre des traits injurieux au Saint Siege & à N. S. P. le Pape. Les esprits prévenus par ces écrits contentieux, se partagent suivant la diversité de leur

caracteres ou de leurs prejugez ; & tel est l'effet ordinaire de ces sortes de disputes , que l'Eglise ne peut que perdre dans un combat qui se passe entre les Enfans ; pendant que ses Ennemis triomphent & profitent de la division des Orthodoxes : Les procedures mêmes , & les voyes Juridiques n'ont presque servi jusqu'à present qu'à irriter le mal , au lieu de le guerir ; parce que les Evêques ayant pris des routes differentes dans cette grande affaire , chaque particulier a crû pouvoir suivre celle qui convenoit à ses sentimens, jusqu'à ce que une Autorité superieureût réuni les esprits dans une matière qui interesse toute l'Eglise. Nous ne pouyons donc faire un plus digne usage du pouvoir dont il a plû à Dieu de nous revêtir , qu'en l'employant à arrêter le progrès d'une division si dangereuse , par les voyes qu'il a remises entre nos mains , lorsqu'il nous a chargé de la défense & de la protection de son Eglise. Plus soumis à ses Décisions que le moindre de nos Sujets , Nous sommes persuadez que c'est par elle que les Rois & les Peuples doivent apprendre également les vérités nécessaires au salut ; & nous

n'avons garde de vouloir étendre nôtre pouvoir sur ce qui concerne la Doctrine, dont le déposit sacré a esté confié à une autre Puissance. Nous sçavons que c'est à Elle seule qu'il est réservé d'en prendre connoissance, & Nous ne pourrions y entrer sans nous exposer au juste reproche de n'avoir soutenu la vérité, que par une entreprise manifeste sur la Puissance spirituelle, & d'avoir fait un grand mal, sous pretexte de procurer un plus grand bien : Nous ne devons donc & Nous ne voulons user de nôtre pouvoir en cette occasion, que comme Protecteur de l'Eglise ; pour la mettre en état d'exercer son autorité dans une situation plus tranquille, & plus propre à en assurer le succès & le fruit. C'est dans cette vûë que pour calmer le mouvement des esprits, Nous avons résolu d'imposer un Silence aussi utile que nécessaire, & de préparer les voyes par cette espece de Trêve, à une véritable Paix. Nous nous portons d'autant plus volontiers à prendre ce parti qui nous a esté inspié par plusieurs Prélats de nôtre Royaume, que Nous sçavons que ceux même qui jusqu'à présent avoient paru les plus opposés les uns aux autres dans leur con-

duite , ont déclaré plusieurs fois en présence de nostre tres cher & tres amé Oncle le Duc d'Orleans , qu'il n'y avoit entre eux aucune diversité de sentimens sur ce qui appartient à la foy : Et cette consolation que Dieu Nous donne au milieu d'un trouble qui nous afflige , devient un nouveau motif pour nous engager à interposer nostre autorité ; après une Déclaration qui Nous fait voir que la foy est en sûreté , Et que par conséquent il est aussi inutile que dangereux de troubler l'Eglise par des disputes , dans un tems où l'on doit espérer que les Evêques unis sur le dogme , trouveront bientôt les moyens de se concilier aussi parfaitement sur les difficultez qui restent encore à applanir : Nous ne regardons pas même cette suspension de tout ce qui peut entretenir le trouble présent , comme un remède qui doit durer long tems : Et nous sommes bien éloignez de vouloir l'Etablir d'une maniere indéfinie qui pourroit estre également suspecte de part & d'autre , & qui paroïtroit excéder les bornes de nostre pouvoir. Nous ne prétendons tenir les choses en cet estat , qu'en attendant que N. S. P. le Pape touché des mau